

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
11 AVRIL 2024

Date de convocation : le 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Christophe HOGARD et Jean-Marie GRIMAUD  
Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES,  
Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU  
Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND,

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Marie-Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU,  
Messieurs Benoit DUGAST et Joseph LIARD  
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marie RENOU

Nombre administrateurs en exercice : 17  
Nombre administrateurs présents : 11  
Nombre administrateurs votants : 12

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

**N°01 : RESIDENCE DE LA FONTAINE DU JEU : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2023.**

Monsieur le Président du CCAS présente aux membres du Conseil d'administration le compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

Considérant que les montants des mandats et titres à recouvrer, indiqués dans le compte de gestion du Receveur Municipal sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative,

Vu la bonne gestion du Receveur Municipal,

Considérant que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2023, par le Receveur municipal n'appelle ni observations, ni réserves du Conseil d'administration du CCAS,

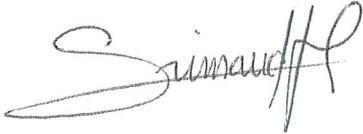
Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration du CCAS de bien vouloir adopter le compte de gestion de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte,  
à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 19/4/24  
Publié électroniquement le : 22/4/24

Pour copie conforme,

**Jean-Marie GRIMAUD,**  
Secrétaire de séance.



**Christophe HOGARD,**  
Président du CCAS

